

UN PROJET AU SERVICE DE VOTRE MOBILITÉ

L'AXE STRUCTURANT DU FUTUR RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

Développées en coordination avec le projet de réorganisation de l'ensemble du réseau, les deux lignes du projet de BHNS du Grand Angoulême profiteront d'un lien efficace avec toutes les lignes de transport en commun de l'agglomération ainsi qu'avec les autres modes (marche, voiture, 2 roues...).

Le projet participera ainsi à construire une desserte optimale de l'ensemble du territoire de l'agglomération d'aujourd'hui et de demain grâce à la construction d'un réseau hiérarchisé autour de 4 niveaux de service :

- 1 2 lignes de BHNS ;
- 2 Des lignes majeures en direction du cœur d'agglomération ;
- 3 Des lignes relais en direction du BHNS ;
- 4 Des lignes de proximité.

UNE RÉPONSE AUX ATTENTES ET ENJEUX DU TERRITOIRE

S'il conserve les caractéristiques principales du projet étudié et porté à la concertation en 2013, ce nouveau projet de BHNS s'adapte davantage au contexte socio-économique du territoire ainsi qu'aux attentes et besoins de la population grâce à :

- un investissement réduit de 15 millions d'euros ;
- un aménagement moins impactant en traversée d'Angoulême ;
- un tracé de référence défini après de nouvelles études de variantes ;
- une intermodalité optimisée notamment autour de la gare LGV ;
- une meilleure cohérence entre BHNS et réorganisation du réseau.

Nom..... Prénom.....
E-mail..... Entreprise / Institution.....
Adresse.....
Code postale..... Ville.....

VOTRE QUESTION OU COMMENTAIRE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Et après la concertation ?

GrandAngoulême dressera un bilan exhaustif de la participation et des expressions recueillies auprès du public. Ce bilan sera présenté en Conseil communautaire, transmis officiellement aux 16 communes de l'agglomération et rendu public sur le site internet du projet : www.bhns-grandangouleme.fr

GrandAngoulême prendra en compte ce bilan dans l'organisation des études et de la concertation qui seront menées en préparation de l'enquête d'utilité publique prévue en 2017.

La mise en service du projet est prévue pour mi 2019.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ANGOULÊME
25 Boulevard Besson Bey,
CS 12 320 – 16 023 Angoulême Cedex

Tél. : 05 45 38 60 60
Site web : <http://www.grandangouleme.fr/>
Mail : contact@grandangouleme.fr



DU 18 MAI
AU 20 JUIN
2016

PROJET DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE DU GRAND ANGOULÊME

PARTICIPEZ À LA RÉALISATION DU PROJET !

Le Bus à Haut Niveau de Service du Grand Angoulême sera la colonne vertébrale du futur réseau de transport en commun de l'agglomération. Il répond à la volonté de GrandAngoulême d'adapter l'offre de transport aux évolutions du territoire et de développer ainsi une véritable alternative au tout voiture.

Conformément au projet d'agglomération, ses nouveaux objectifs ont été confirmés en juin 2015 (voir dernière page). GrandAngoulême a ensuite engagé une première phase d'étude et de concertation avec les communes qui a permis de préciser ses principales caractéristiques : objectifs fonctionnels, tracé des lignes, localisation des stations, niveau d'aménagement par tronçons...

Après une validation du programme du BHNS par le conseil communautaire le 12 mai 2016, les aménagements proposés sont soumis entre le 18 mai et le 20 juin 2016 à l'avis du public dans le cadre d'une concertation qui s'organise au titre des articles L.103-2, L.103-3 et R.103-1 du code de l'urbanisme et L.122-1 du code de l'environnement.

Ouverte à tous, cette concertation doit permettre de présenter et soumettre aux avis et suggestions :

- les caractéristiques du tracé des deux lignes de BHNS ;
- le détail des aménagements par secteur et par ligne.

Pour ce faire, GrandAngoulême propose divers outils d'information et d'expression (voir ci-contre).

S'INFORMER

- Le site internet du projet : www.bhns-grandangouleme.fr
- Un dossier de concertation
- Le présent document d'information
- Un exposition dans les mairies de GrandAngoulême

S'EXPRIMER

- Le formulaire du site internet du projet
- Le coupon lettre T ci-après
- L'adresse postale : GrandAngoulême – concertation BHNS – 25 boulevard Besson Bey – CS 12 320 – 16 023 Angoulême Cedex
- Les registres d'expression mis à disposition aux côtés des expositions

ÉCHANGER

3 réunions publiques :

- Le 1^{er} juin 2016 à 18h30 – Pôle Soëlys, 2 rue Jean Jacques Rousseau, 16 800 Soyaux
- Le 7 juin 2016 à 18h30 – Espace Franquin, 1 boulevard Berthelot, 16 000 Angoulême
- Le 9 juin 2016 à 18h30 – École d'Art de GrandAngoulême, rue Antoine de Conflans, 16 000 Angoulême

Tous les documents supports de la concertation sont à votre disposition sur les lieux d'exposition et à l'accueil des réunions publiques. Ils peuvent également être téléchargés sur le site internet du projet. Le présent document d'information est également intégré dans un dossier spécial du magazine de GrandAngoulême du mois de mai 2016.

L'ESSENTIEL SUR LE PROJET

LES AMÉNAGEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS

2 lignes

Ligne A : 18 km, La Couronne – Ruelle-sur-Touvre
Ligne B : 12,5 km, Saint-Michel – Linars – Soyaux

3 niveaux d'aménagement

1. **Façade à façade** : voie réservée, aménagement de l'espace public, carrefours prioritaires au BHNS, stations
2. **Carrefours prioritaires au BHNS et stations**
3. **Stations**

65 stations

4 Parking Relais (avec vidéosurveillance)

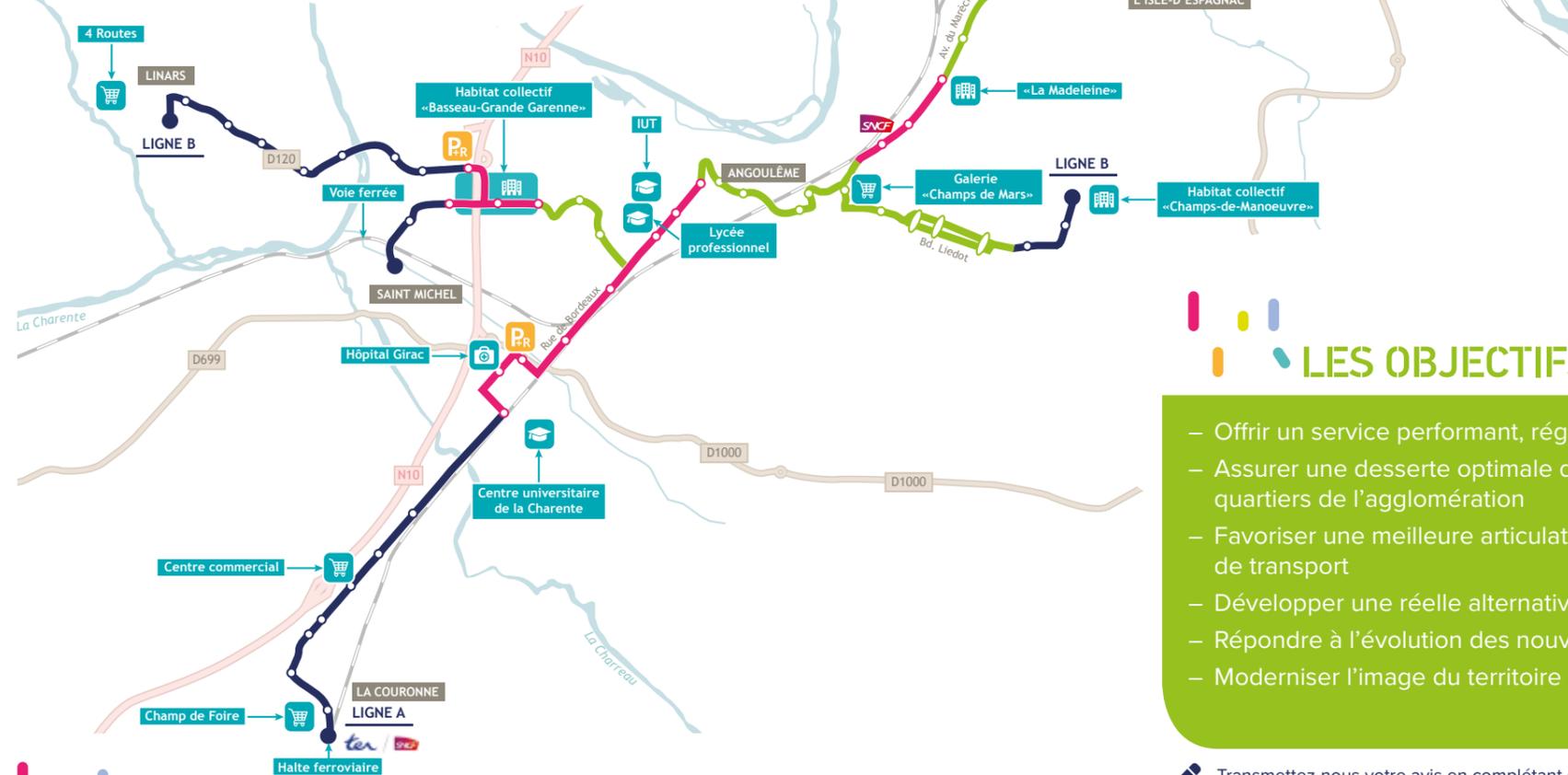
Un nouveau **système d'information voyageur** et de vente de billets

L'installation d'un **système de gestion des priorités aux feux rouges pour le BHNS**

L'acquisition de **25 nouveaux bus** respectueux de l'environnement pour l'ensemble du réseau

UN INVESTISSEMENT DE GRANDANGOULÊME de 87 Millions d'Euros cofinancé par les employeurs privés et publics, l'État et l'Europe

Sur une diagonale qui traverse l'agglomération du sud-ouest au nord-est, les deux lignes du projet de BHNS du Grand Angoulême permettront une meilleure performance du réseau de transport en commun ainsi qu'une liaison rapide et régulière entre les principales communes de l'agglomération, les principaux pôles d'activité et d'emploi, la gare et le centre-ville d'Angoulême.



LES ÉLÉMENTS PORTÉS À LA CONCERTATION

Le site internet du projet (bhns-grandangouleme.fr) et le dossier de concertation présentent de façon détaillée les éléments qui sont soumis à l'avis du public entre le 18 mai et le 20 juin 2016 :

- **Les caractéristiques des tracés des deux lignes présentés sur la carte ci-dessus** : ces tracés sont le résultat de l'analyse et de la comparaison de plusieurs variantes de tracés pour la desserte de l'hôpital de Girac, en traversée d'Angoulême, pour la desserte de la Zone industrielle 3 à l'Isle d'Espagnac et en traversée de Ruelle-sur-Touvre.
- **Le détail des aménagements par secteur et par ligne** : choix du niveau d'aménagement, localisation des stations, détails de l'aménagement des carrefours, de l'espace public et des voiries...

LE CALENDRIER DU PROJET

- **Septembre 2015**
Lancement des études (études de faisabilité complémentaires)
- **12 mai 2016**
Validation du programme définitif et lancement des études d'Avant-Projet (AVP)
- **18 mai – 20 juin 2016**
Concertation L.103-2
- **Mi 2016**
Validation des études d'Avant-Projet (AVP)
- **Fin 2016**
Validation des études de Projet (PRO)
- **2017**
Enquête publique et déclaration d'utilité publique
- **Fin 2017**
Démarrage des travaux
- **Mi 2019**
Mise en service

LES OBJECTIFS

- Offrir un service performant, régulier, confortable et accessible
- Assurer une desserte optimale des principaux équipements et quartiers de l'agglomération
- Favoriser une meilleure articulation entre les différents modes de transport
- Développer une réelle alternative à la voiture
- Répondre à l'évolution des nouvelles habitudes de déplacement
- Moderniser l'image du territoire et améliorer son cadre de vie

Transmettez-nous votre avis en complétant et postant gratuitement le coupon-réponse ci-dessous.

Pour plus d'information : www.bhns-grandangouleme.fr



ECO

20 g
Valable jusqu'au
16/08/2016



GRANDANGOULÊME
CONCERTATION BHNS
AUTORISATION 82745
16019 ANGOULÊME CEDEX